VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. — J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Division E. No 82,057.—Bureau des Directeurs du "Memorial Home" de John M. Bonner vs Edwin L. Gladney et als

Bâtisse en briques à 4 étages, 430 rue Canal, s'étendant au travers du Bloc et connue comme 435-37 rue Commune.

—AUSSI—

Magasin et entrepôt en briques à 4 étages, 430-32 rue Commune, occupé par Dwyer Bros.

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE, MARDI, LE 7 MAI 1907.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 82,057, dans l'affaire intitulée Bureau des Directeurs du "Memorial Home" de John M. Bonner vs Edwin L. Gladney et als, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, lu et rendu en Cour ouverte le 25 mars 1907, et signé le 1er avril 1907, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, MARDI, le 7 mai 1907 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 132 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magasin, mesurant quarante deux pieds, trois pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de cinquante neuf pieds un pouce et six lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits et l'usage d'une allée de trois pieds un pouce de largeur dans le fond, commune à ladite portion de terre et autres conduisant à une autre allée de trois pieds, onze pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Commune, laquelle dite portion de terre est composée des lots originaux Nos 1 et 2 sur un plan désigné par le No 1, fait par Charles F. Zimpel, voyer, daté 30 août 1832, annexé à un acte de partage fait pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville, le 19 septembre 1832.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un, deux et trois ans, devant être représentée par des billets des acquéreurs pour satisfaire l'intérêt des copropriétaires, à savoir: un billet de chaque série pour la moitié du montant desdites séries et six billets de chaque série pour un douzième du montant desdites séries, lesdits billets devant porter intérêt de 6 0|0 par an, payable annuellement, de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité, privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Le transfert de l'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, l'acquéreur de chaque partie devra déposer avec l'Encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat à valoir; toutes les taxes pour l'année 1907 devant être assumées par l'acquéreur en plus du montant de l'adjudication, les ventes seront faites sujettes aux baux existant sur les dites propriétés et de plus sujettes à la condition que les présents propriétaires auront droit aux loyers des dites propriétés jusqu'à la signature de l'acte ou des actes de vente à l'acquéreur ou aux acquéreurs de cela.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs pardevant Félix J. Puig, notaire.

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agent de propriétés foncières,
311 rue Baronne.

avril—6 7 14 21 28— mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage, 1931 Calhoun, et plusieurs Lots désirables du Sixième District, à l'encan, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 mars 1907, dans l'affaire intitulée—Succession de John E. Huffman, dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, la propriété foncière ci-après—

1° (a) Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, Sud Liberté et Avenue Henry Clay, et lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan par C. Mlle Williams, député voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Lesdits lots contigus l'un à l'autre et ont chacun une façade de 29' 11" 5" à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6" dans le fond. Le lot No 11 ayant une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 8" et une profondeur sur la ligne de côté le divisant dudit lot du No 12 de 136' 6" 3"; le lot No 12 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 de 137' 3" 4"; le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 12 de 137' 3" 4", et une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Liberté de 136' 0" 5". Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en une résidence-cottage contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; dépendances à deux étages, contenant écurie et deux chambres à coucher; entrée pour voitures, eau du fleuve; maison équipée pour le gaz et l'électricité.

(b) Trois certains lots de terre dans le même district dans l'îlet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et sont numérotés 20, 21 et 22, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes, et dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jena, Freret, Howard et Chestnut, désigné par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jena, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et par le numéro 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret, par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 contigu aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret, le lot No 24 commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret.

3° Cinq certains lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon, lesdits lots étant désignés comme lots Nos 14 à 18, tous deux inclusivement, contigus l'un à l'autre, et mesurant, à savoir: Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Howard et Jena, et mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur; les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 750, borné par les rues Pierce, Scott, Ulloa et D'Hémécourt, désignés par les numéros 30 et 31, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Pierce par 100' de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue D'Hémécourt.

5° Treize certains lots de terre, dans le septième district de cette ville, dans l'îlet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel, Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'arpentage, par C. Lucas Lewis, député voyer de ville annexé à l'acte pardevant George O. Walshe, notaire, daté le 13 novembre 1903, comme suit: les lots 1 à 4, tous deux inclusivement, les lots 13 à 20, tous deux inclusivement, et le lot No 23. Les lots 1 à 4, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Apricot, par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Pritchard par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove, et le lot 23 mesurant 30' pieds de large à la rue Hamilton par une profondeur de 115' pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; les paiements différés s'il y en a en 1 et 2 ans, et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, les taxes de 1907 et tous les coûts de tous les certificats devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Martin Henry Manyon, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis d'être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 318 rue Baronne.

24 mars—24 31—av 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Guesseppe Palmisano, veuve de Pietro Mangano.
Cour Civile de District, Division B.—No 81,342
Magasin à deux étages et résidence, No 1933 rue Melpomène, coin S. Rampart, à un îlet du Marché Dryades.

A L'ENCAN, MARDI, LE 7 MAI 1907.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 81,342, dans l'affaire de la succession de Guesseppe Palmisano, veuve de Pietro Mangano, ledit ordre adressé à J. L. ONORATO, encanteur, daté et signé le 28 mars 1907, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, les propriétés foncières ci après.

Un certain lot de terre désigné par le numéro dix et situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 260, borné par les rues Melpomène, Thalie, Dryades et Rampart, lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et Rampart et mesurant quinze (15) pieds deux (2) pouces de face à la rue Melpomène par soixante quatre (64) pieds de profondeur et façade à la rue Rampart entre lignes parallèles, le tout d'après un plan annexé à un acte pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 8 février 1872. Les améliorations consistant d'un magasin en bois à deux étages et résidence, contenant magasin, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, bâtisse dans le fond, hangar.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes pour 1907 et payant pour l'acte de vente pardevant J. Kenton Bailey, notaire; un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne

AVIS—L'autre moitié de cette propriété sur le lot contigu et connu comme le No 1931 rue Melpomène, sera vendu au même moment et endroit.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SEPT LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession vacante de Jacob Frederick Mayer.

No 81,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR— Louis C. Spear, Encanteur— Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 15 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 avril 1907, pour le compte de la sus-dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept lots de terre situés dans le troisième district de la Nouvelle Orléans dans l'ancien faubourg Clouet, district Dousson, désignés par les Nos quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix et dans l'îlet No 865 (anciennement No 40 du district Dousson) borné par les rues Piété, Désiré, Boildelle (maintenant Roman) et Joséphine (maintenant Prieur) et mesurant comme suit: Les lots Nos quatre et cinq chacun 30 pieds de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur) sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro six formant le coin des rues Piété et Joséphine mesure 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur et façade à la rue Joséphine (maintenant Prieur) de 120 pieds; les lots numéros 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Termes—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grunnage, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, Avocat. 7 avril—7 14 21 28—mai 5 12 15

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de Isaac M. Lichtenstein vs Caroline Dauwalder et als.
No 79,090—Cour Civile de District, Division C.

Jolie encoignure commerciale dans le Deuxième District, coin de l'avenue Claiborne et de la rue Ste Anne, splendidement située pour n'importe quel entreprise au détail, étant dans le centre même de la section commerciale du Deuxième District, près du Marché Trémé.

Il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 7 mai 1907.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de Disrct pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2e mars 1907, et signé en Cour ouverte le 4 avril 1907, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 7 mai 1907, à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 196 borné par les rues Claiborne, Ste Anne, Robertson et Dumaine désigné par la lettre A sur un plan fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville daté le 25 mai 1905 et annexé dans la marge d'un acte de vente dressé pardevant Charles T. Bonnet, notaire daté le 2 avril 1906 et d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne sur soixante quatre (64) pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Ste Anne ensemble avec une allée commune s'ouvrant sur la rue Ste Anne.

Conditions—Comptant en monnaie légale des Etats-Unis l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur, dix pour cent du prix de l'adjudication et devant payer toutes les taxes de 1907 et dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Bonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH
Encanteur et gérant de la National Realty Co.

Edwin T. Morrick, Armand Roman, avocats.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 7

QUI EST ST-PAUL,
L'ENCANTEUR?
Demandez-le à l'Abeille.
18 avril—1m

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans Lou

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amanda M. Prague, veuve de Thomas Macfarlane, No 78,651
—Cour Civile de District, Div. D.

Joli cottage simple, 1021 rue Robert et cottage élevé, 2504 rue Upperline.

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 2 mai 1907, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Amanda M. Prague, veuve de Thomas Macfarlane, dossier No 78,651, rendu et lu en cour ouverte le 15 mars 1907 et signé le 21 mars 1907, et ordonné à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique JEUDI, le 2 mai 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne la propriété suivante

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 607 (autrefois No 94) borné par les rues Freret (anciennement Long), Sud Robertson (autrefois Breslau), Upperline et Robert, désigné par le numéro deux sur un devis de voyer fait par W. W. Reynolds, député voyer de ville, sous la date du 10 janvier 1899 et annexé à un acte de vente de Edward S. Rapier à Nils A. Shonbeck, passé pardevant James Simeon, notaire en cette ville, le 1er avril 1902, d'après lequel devis ledit lot commence à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Freret, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le numéro municipal 2504 rue Upperline et comprenant un cottage simple élevé, contenant 5 chambres et dépendances.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 255, borné par les rues Robert, Camp, Chesnut et Upperline, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Robert, la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est composée de tout le lot désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers de James Edwin Randolph, décédé, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 9 nov. 1887, et mesurant vingt cinq pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robert la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et une portion mesurant neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robert, pris du côté le plus près de la rue Chesnut, du lot contigu désigné par la lettre A, sur ledit plan, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le numéro municipal 1021 rue Robert et comprenant un cottage simple contenant vestibule, cinq chambres et bain.

3° Un lot de meubles de maison et autres effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les meubles et articles mobilier, comptant. Conditions pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en crédit de un et deux ans; les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs en séries portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière, les actes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, garantissant et sauvegardant le paiement desdits billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leurs enchères, les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1907, aussi l'acte ou pour les actes de vente pardevant William Renaudin, notaire. Les loyers devant être collectés et gardés par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. Les ventes sont sujettes à n'importe quels baux existants. L'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat avec

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
No 318 rue Baronne.

31 mars—31—av 7 14 21 28—mai 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Machine et Stock de Commerce
DE LA
"The Standard Vinegar and Pickling Company,"
No 2705 rue Nord Peters,
Consistant en partie de

Machines, Bouilloires et Cheminées, Générateurs, Réservoirs, Citernes, Alambics, Viande Moutarde, et autres, Moulins, Riz, et autres Machines Barils, Pompes, Auges, et de nombreux autres articles appartenant à ce genre d'affaires.

Aussi

Un Bel Assortiment de Conserves au Vinaigre, Sauce Worcestershire, Vinaigre, "Catsup", Poivre, et autres marchandises.

Cheval, Wagons et Harnais
Comptes Courants.

Aussi Quarante (40) Barils de Poivre, maintenant dans l'Entrepôt au coin des rues Girod et Magasin.

Mathias Seither Jr vs "The Standard Vinegar and Pickling Company,"
No 82,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—bureau 336 rue Carondelet, LUNDI, le 22 avril 1907, à 11 heures a.m., en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 9 avril 1907, dans l'affaire et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique sur les lieux No 270 rue Nord Peters.

Les machines, marchandises, comptes courants, etc., aussi cheval, wagons, etc.

Conditions—Comptant.

W. J. Wagnespack, avocat pour le receveur.
11 av—11 14 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Avec terrain spacieux, 2518-20 rue Willow près de la rue Troisième.

In re Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher.

No 80,916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet, JEUDI, le 18 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 11 mars 1907 et lu et signé le 15 mars 1907 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, Division D, dans l'affaire de Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow (autrefois Martin), Clara, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit lot, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Herr, Jr, notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesure en mesure américaine 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (autrefois Martin) par 146 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage-résidence double, avec cuisine dans le fond, etc., le voisinage s'améliore continuellement et contenant tous les agréments tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John G. Eustis, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et déposant 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Marie Narboux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,282—Division B—Attendu que Pierre M. Barrequand a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Marie Narboux, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
10 av—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 mars 1907 et signé le 22 mars 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mme Roschen Baillin, décédée veuve de Ure J. Rosenthal décédé, No 79,856 et dans l'affaire de Simon U. Rosenthal et al vs Mme Henrietta Rosenthal et al, No 80,482 consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux lots de terre et améliorations dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rampart, Bassin, Poydras et Lafayette, et désignés par les numéros 14 et 15 sur un plan fait par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé en l'étude de Charles D. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 615 du livre de plans No 1, d'après lequel plan lesdits lots de terre mesurent comme suit: Le lot No 14 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Rampart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces entre lignes parallèles. Le lot No 15 mesurant vingt six pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Rampart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces sur le côté du lot No 14 et une profondeur et façade de quatre vingt cinq pieds, huit pouces et une ligne sur la rue Poydras, et formant l'encoignure des rues Rampart et Poydras, sujet au bail expirant le 30 septembre 1907.

2° Un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St Joseph, Magasin et Julie, désigné comme lot 5, sur un plan de Jos Pilié, voyer, daté le 2 mai 1842, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire dans cette ville, le 2 mai 1842. Lequel lot mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue du Camp par quatre vingt quinze pieds, un pouce et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant borné dans le fond par une allée de quatre pieds de largeur, laquelle lui est commune ainsi qu'à d'autres lots, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du dit prix en un ou deux ans de crédit, à 7 pour cent d'intérêt par an du moment de l'adjudication jusqu'au paiement final. La portion de crédit devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat toutes les taxes d'Etat, paroisse, levée et municipales pour l'année 1907, aussi bien que la portion à maturité des primes de n'importe laquelle police d'assurance existante au moment de la vente. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant tous les certificats usuels, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De deux lots de terre de valeur dans le Troisième District.

MERCREDI, le 8 mai 1907, à midi.

A la Bourse d'Encan des Propriété Foncières Nos 225-229 rue Baronne.

Marianne Sampere et al vs Giovanni Sampere et al.

No 81,757—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District rendu le 27 mars 1907 et signé le 4 avril 1907 dans l'affaire ci-dessus numérotée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No municipal 960, borné par les rues Joséphine, Célestine, Arabo et Benton, acquis par Rosario Sampere, alias Rosario Sampero, par acte passé pardevant Emile Pomes, notaire, le 2 avril 1903.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No municipal 834, borné par les rues Tupelo, Gordon, Roman et Prieur.

D'après le dit jugement, Leonardo Sampere, un des défenseurs en ceci est reconnu comme le seul propriétaire des bâtisses et améliorations sur l'îlet No 834, ci-dessus décrit et est ordonné d'enlever la même soit avant ou après la vente de la propriété à l'enchère publique.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, payer pour l'acte de vente pardevant P. T. Patorno, notaire et déposer 10 0|0, au moment de l'adjudication, avec

GEO. ST PAUL,
Encanteur, 1:7 rue Carondelet.

Geo. E. Smart, avocat pour les demandeurs.
Chs Schneidau, avocat des défendeurs.
7 av—7 14 21 28—mai 5 8

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Solomon Felix.

No 81,870—Cour Civile de District — Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 840 rue Union, VENDREDI, le 19 avril 1907, à midi, sur les lieux 4900 rue Perrier, à l'encoignure de la rue Upperline; il sera vendu à l'enchère publique par ordre de la Cour signé le 5 avril 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour Division D.

Meubles mobiliers, etc; d'après l'inventaire enregistré.

Conditions - Comptant.

J. PAUL HECKER, encanteur,
840 rue Union.

A. E. Billings, avocat.
7 av—7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EDWARD HUMPHREYS

No 81,132—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans — Division E, par J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 840 rue Union, MERCREDI, le 24 avril 1907, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à 1 heure p.m., conformément à un ordre signé le 15 mars 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de ladite Cour Division E, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fern (autrefois Washington), Burdette, Flum et Oak (autrefois Quatrième); ladite portion mesurant trente pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent cinquante pieds. Ladite portion de terre est composée de tout le lot désigné par le numéro onze.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

HORACE M. ROBERT,
Avocat pour l'Administratrice.

22 mars—[illegible]—avril 5 12 19 24

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés. Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me District.
2 déc—dim mar jeu—CF

C. LAZARD & CO., L'td.
LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE
VETEMENTS CONFECTIONNES,
d'Articles de toilette et de Chapeaux
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
604 et 606 RUE DU CANAL.
1er nov—Dim Mar Jeu Sem

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS.
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.
112 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.
313 ..... RUE ROYALE 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même des prix de mes marchandises qui le défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne reçoivent prompte attention.
PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.
Capital ..... $ 500,00 00
Actif 1,145,024 41
Surplus net 310,910 03
CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisation $4,613,509.67
8 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,429,720
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
GUSTAVE R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, G. M. SORIAL
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.
9 avril—1an—JeuDimMar